

Congrès 2008

Thoune, 30 et 31 octobre



■ Schweizer Syndikat Medienschaffender ■ Syndicat suisse des massmedia ■ Sindacato svizzero dei mass media ■ Sindicat svizzer dils mediums da massa

Résolution

Non au double amortissement des réseaux d'électricité

Les tenants de la libéralisation du marché de l'électricité nous avaient promis une baisse des prix à partir de 2009, date de l'ouverture des marchés. Ils ne tiendront pas leur promesse. Loin de là. Les entreprises qui appartiennent pour la plupart aux pouvoirs publics ont annoncé de fortes hausses de prix. Comme la loi sur l'approvisionnement en électricité l'autorise (malheureusement), les réseaux déjà amortis seront donc amortis une deuxième fois, sur le dos des consommateurs. Autant dire que nous devons passer deux fois à la caisse pour le même produit, sans aucune contrepartie. Le lobby de l'économie a déjà réagi pour éviter ou atténuer les hausses de prix, avec l'aide de Moritz Leuenberger. Ce sont donc une fois de plus les petits consommateurs qui restent sur le carreau.

En conséquence, nous appelons les parlementaires des communes et des cantons à contraindre les compagnies d'électricité à faire marche arrière. La population n'a pas à payer pour leur seul profit.

03.11.2008